BURKINA FASO

Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales

Annales

2020

TEA

PHILOSOPHIE

9

- ► Rappel de cours
- **▶** Epreuves
- **▶** Corrigés

Interdit de vendre

BURKINA FASO

Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

ANNALES DE PHILOSOPHIE TERMINALE A

Auteurs:

- -Guingri KABORE, Inspecteur de l'Enseignement Secondaire
- -Jean ZOUNGRANA ,Inspecteur de l'Enseignement Secondaire

Maquette et mise en page

Daouda KINDO maquettiste ARC

ISBN

Tous droits résrvés:

© Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

Edition

Direction Générale de la Recherche en Education de l'Innovation Pédagogique

PREFACE

Dans le contexte de l'Education en Situation d'Urgence engendrée par la crise sécuritaire dans notre pays depuis 2016, le Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN) a vu la nécessité de recourir à des alternatives pédagogiques pour assurer la continuité éducative des élèves en rupture de scolarité.

Cet impératif s'est exaspéré en fin de second trimestre de l'année scolaire 2019-2020 par une crise sanitaire due à la pandémie de la COVID-19 qui a entraîné la suspension des activités pédagogiques pendant trois (03) mois. Durant cette période, mon département a produit des ressources pédagogiques numériques qui ont été diffusées par la radio, la télévision et une plateforme WEB éducative au profit des élèves des classes d'examen du primaire, du post-primaire et du secondaire.

Pour ceux d'entre eux qui n'ont pas accès à ces canaux de diffusion et par souci d'équité et d'inclusion, il est apparu nécessaire de produire des résumés suivis d'exercices corrigés pour leur permettre de s'exercer en vue des examens scolaires

Pour ce faire, les équipes pédagogiques disciplinaires du MENAPLN ont été mises à contribution pour concevoir des supports pédagogiques adaptés aux besoins de maintien et de réussite des apprenants.

Qu'il me plaise de rappeler une fois encore que les supports didactiques ne remplacent pas l'enseignant dont le rôle est essentiel. Ils permettent aux élèves de poursuivre leur apprentissage en dehors de la classe afin de ne pas rompre avec le savoir dans les situations de rupture scolaire.

A tous les acteurs et partenaires qui se sont investis pour produire ces chefsd'œuvre dans les conditions d'urgence, je leur réitère ma gratitude et mes remerciements et adresse mes vœux de succès aux candidats et aux futurs utilisateurs de ces bréviaires.

Le Ministre de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales

Pr Stanislas OUARO

Officier de l'Ordre des Tulmes Académique de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales

Le Ministre

GÉNÉRALITES SUR LA DISSERTATION ET LE COMMENTAIRE PHILOSOPHIQUES

I. La dissertation philosophique

1. Définition

Nous pouvons définir la dissertation comme :

- Un exercice scolaire d'évaluation, une épreuve d'évaluation des sciences humaines et sociales.
- Un monologue argumentatif et critique sur un problème pour proposer une solution rationnelle, objective ; un débat écrit sur un problème. Toute dissertation est un texte exclusivement argumentatif, c'est-à-dire qu'il vise à convaincre par des arguments objectifs et rationnels.

La dissertation est une des meilleures écoles d'apprentissage de l'argumentation, du penser par soi-même. Nous n'en mesurons pas toujours les enjeux. La maîtrise de l'argumentation n'a pas un enjeu seulement scolaire et théorique. Elle a aussi des enjeux familiaux, professionnels, économiques, politiques, juridique etc. Dans la vie de tous les jours, nous sommes permanemment dans des situations où nous devons savoir argumenter pour clarifier nos idées, nous faire comprendre des autres et pour obtenir ce que nous voulons. L'autorité de l'argument a été consacrée dans les institutions des Etats de droit comme le tribunal, l'Assemblée nationale et toutes les assemblées publiques.

NB: Disserter, c'est montrer qu'on est capable de réfléchir rationnellement avec rigueur et sans passion sur un sujet. C'est être capable d'identifier un problème et adopter une démarche, un plan adéquat, mobiliser et utiliser des arguments pertinents et cohérents pour y apporter la solution la plus objective possible.

2. Les objectifs de la dissertation philosophique

Ce que le candidat doit mettre dans sa copie et ce que le correcteur doit y rechercher.

Ce qui est attendu du candidat, c'est une *solution personnelle objective*, *rationnelle*, *argumentée*, au problème posé dans le sujet. Une solution, que le correcteur ou toute autre personne doit pouvoir comprendre, sans être forcément en accord avec elle parce qu'elle est, à cause des arguments avan-

cés, intellectuellement satisfaisante.

Le correcteur voudrait s'assurer que :

- Dans la forme, la méthode de la dissertation est maîtrisée (les parties, les transitions, la maîtrise de la langue, la présentation...);
- Dans le fond, les arguments utilisés sont en quantité suffisante (au moins deux pour chaque sous-partie) et du point de vue de la qualité, sont pertinents et bien utilisés, bien agencés et bien hiérarchisés (en allant des arguments les plus simples aux plus complexes);
- •le raisonnement est correct, cohérent et critique ;
- la pensée est autonome, personnelle et originale.
- 3. Les attitudes devant le sujet de dissertation
- Mettre en évidence les implications et les préjugés du sujet, en définissant les différents axes de réflexion, en variant les différents types ou angles d'attaque, en recherchant les domaines dans lesquels le sujet prend un sens : morale, politique, culture, économie, psychologique, épistémologique, philosophique etc. Les questions suivantes permettent de définir ou de déterminer les domaines de définition du problème : Quelles sont les interrogations recouvertes par cette question posée ou par ce sujet ? Quels sont les sous-entendus de ce sujet ou de cet énoncé ?
- Déterminer les enjeux théoriques et pratiques du problème, les savoirs ou les connaissances à mobiliser : quelles contributions les philosophes ont-ils pu apporter par rapport à la question posée ? Quels sont les faits ou les phénomènes que nous rencontrons au quotidien qui actualisent le sujet posé, qui révèlent la pertinence du sujet soumis à notre analyse ?
- Centrer la réflexion sur le sujet : pour ce faire, il faut être attentif aux termes utilisés dans le sujet sans se laisser séduire par un ou par certains termes parce-que, étudiés ou vus en classe ; cette opération nous permettra de reformuler le sujet en d'autres termes pour une meilleure compréhension. In fine, cette tâche préparatoire conduit le candidat à dégager le problème, de mettre en place une problématique d'ensemble homogène et de déterminer une démarche ordonnée et progressive. Par cette opération il répond en fait aux questions suivantes : Quel problème sous-tend ce sujet ?

En quels termes ce problème est-il posé ? Quelles sont les grandes articulations ou facettes du problème posé ?

- recenser pêle-mêle les idées : une fois inventoriées, les passer au peigne fin, les analyser en rapport avec le problème, à l'effet d'élaguer les idées non-pertinentes, organiser en champs sémantiques celles pertinentes, les hiérarchiser et élaborer un plan détaillé. Ce plan détaillé non seulement doit être cohérent mais aussi et surtout viser l'approfondissement philosophique;
- Procéder à la rédaction de l'introduction et de la conclusion.
- NB: Toutes ces tâches sont à réaliser au brouillon.

4. Les grandes parties de la dissertation

Toute dissertation comprend trois parties : Une *introduction* qui pose le problème ; un *développement* qui résoud le problème et une *conclusion* qui clôt le débat.

a. L'introduction

*Rôle? : Poser explicitement le problème contenu dans le sujet et proposer un plan

*Comment?:

- élaborer un préambule : Comment ? On peut s'interroger sur l'origine de la question. Quels sont les faits ou les circonstances qui ont conduit à la formulation d'un tel sujet, d'une telle question ? le préambule peut donc être une idée générale, vérité universelle, une opinion partagée, une définition d'un concept, une citation qui est en rapport avec le sujet.
- énoncer le sujet : une reprise du sujet s'il est court ou une reformulation du sujet s'il est long en étant fidèle à son sens, à son contenu ;
- dégager le problème puis élaborer la problématique : découvrir la difficulté contenue dans le sujet puis questionner la difficulté pour l'éclater en ses différentes articulations ou facettes ; c'est dire explicitement notre compréhension du problème en énonçant clairement les questions principales auxquelles il faut répondre explicitement dans le développement ;
- annoncer le plan : indiquer la démarche à suivre, c'est-à-dire préciser les grandes parties du développement.

b. Le développement

- *Rôle? : résoudre le problème préalablement dégagé dans l'introduction en respectant impérativement les étapes du plan qui y ont été annoncées:
- la reprise du problème
- la résolution du problème au moyen des arguments organisés dans le plan détaillé ;
- la partie correspond à l'analyse d'un aspect du problème (par exemple dans le plan dialectique les parties sont : la thèse, l'antithèse, la synthèse ; dans le plan commentaire, c'est l'explication et la critique) ;

La partie se subdivise en paragraphes (2 à 3). Le paragraphe c'est le développement d'un argument, une justification, une démonstration en faveur de l'idée de la partie.

Le dernier paragraphe conclut la partie en énonçant la solution partielle atteinte et fait la transition en énonçant les questions en suspens, les aspects du problème que la partie à venir va aborder.

De façon pratique, on peut retenir le schéma suivant pour chaque paragraphe :

- Affirmation de l'argument : on ne saurait expliquer un argument qui n'ait été auparavant présenté ou affirmé ;
- Explication de l'argument : elle consiste à partir d'éléments extérieurs à l'argument pour le rendre clair ; et comme toute explication, claire soit-elle, elle ne l'est jamais complètement pour tous d'où la nécessité d'illustrer l'explication ;
- *Illustration*: elle peut être un exemple, une citation, qu'on convoque pour appuyer ou renforcer l'argument expliqué; elle doit être significative et à propos;
- Conclusion partielle : elle consiste à mettre en rapport l'argument expliqué avec le problème. Cette opération permettra de se rendre à l'évidence

que l'argument expliqué ne prend en charge qu'une partie du problème à résoudre, d'où la nécessité d'une transition pour un passage à un autre argument. La transition se fait soit à l'aide des mots-liens, soit des phrases de transition.

NB: c'est le même processus jusqu'à la fin des arguments.

La conclusion

Rôle?: Clôturer, mettre fin au débat.

Comment ? : En 2 étapes :

- Faire le bilan du développement, c'est-à-dire annoncer les conclusions partielles avec la reprise claire de la solution à laquelle on a abouti.
- Prendre position et ouvrir des perspectives à partir de la solution proposée au problème soulevé dans l'introduction et résolu dans le développement. Leçons théoriques ou pratiques. Perspectives ou la question que la solution trouvée pose.

II. Le commentaire philosophique de texte

Définition

Commenter, c'est apprécier, c'est évaluer, c'est-à-dire extraire d'une chose sa valeur ; cela suppose au préalable une meilleure connaissance de cette chose.

Ainsi la réussite du commentaire de texte, suppose une meilleure compréhension du texte. C'est ce qui fait du commentaire une activité en deux séquences. En cela la consigne du commentaire est plus qu'explicite : « Dégagez l'intérêt philosophique du texte à partir de son étude ordonnée ». Autrement dit, l'étude ordonnée qui est une explication du texte rend possible l'évaluation critique. La question qui demeure pendante est la suivante : comment comprendre correctement le texte ?

L'attitude du candidat face au texte

Il convient de rappeler que le commentaire est une activité en deux séquences et cela parce qu'il suppose d'une part, une meilleure compréhension du texte et d'autre part, une critique de la position de l'auteur.

Mais comment bien comprendre le texte ? Quelles sont les conditions qui permettent une meilleure compréhension d'un texte ? Nous pouvons répondre que c'est sans conteste une bonne lecture. Elle est de façon générale celle qui permet de bien comprendre le texte, de reconstruire ou de retrouver le problème, la réponse de l'auteur et les arguments qu'il a utilisés pour expliquer et justifier sa thèse.

En d'autres termes, une bonne lecture est d'abord celle qui est attentive à la structure formelle du texte (car généralement autant de paragraphes, autant d'arguments). La structure formelle peut dessiner la structure logique dans une certaine mesure.

Ensuite, elle est celle qui est regardante par rapport aux connecteurs lo-

giques, lesquels matérialisent les grandes articulations du texte. Enfin elle est celle qui est sensible à la ponctuation.

Outre ces éléments ci-dessus cités, la grille de lecture permet de cerner davantage le texte et d'accéder à l'intelligence de ce dernier, sa bonne et juste compréhension.

De la grille de lecture

Elle est un corpus de six (06) questions essentielles qui permettent d'extraire du texte des éléments nécessaires à la construction du commentaire. Ce sont : le thème, le problème, la thèse, la démarche, l'intention de l'auteur et les enjeux liés à la pertinence du problème et à la validité/actualité de la position personnelle de l'auteur.

- -Le thème : de quoi parle le texte ? De quoi s'agit-il dans ce texte ?
- **-Le problème** : à quelle interrogation ou question l'auteur répond-il dans ce texte ?
- **-La thèse** : quelle est la position personnelle de l'auteur ? Quelle est la réponse de l'auteur ?
- **-La démarche** : quelle est la structure logique du texte ? Quelles sont les articulations du texte ? Quels sont les arguments que l'auteur a utilisés pour expliquer et justifier sa position, sa thèse ? Quelles sont les étapes de l'argumentaire ?
- **-L'intention de l'auteur** : quelles sont les convictions, les croyances, les idéologies ou les doctrines qui ont conduit l'auteur à répondre de cette manière à la question posée et non autrement ?
- -Les enjeux (le problème traité et la thèse de l'auteur) :
- •Le problème traité dans le texte est-il toujours pertinent (de saison, toujours posé) ou au contraire est-il déjà résolu (caduc, obsolète, désuet, sur-

anné)?

- Si le problème traité dans le texte semble résolu chez nous, l'est-il ailleurs dans les autres espaces culturels ?(ou inversement).
- •La thèse de l'auteur est-elle toujours actuelle, c'est-à-dire valide ou au contraire est-elle dépassée, désuète ?
- •Si la thèse de l'auteur est soutenable sur le plan théorique, est-elle réalisable sur le plan pratique ?
- •Si la thèse de l'auteur est acceptable sur le plan politique, est-elle admissible dans le domaine de la morale ?
- Quels sont les auteurs qui ont soutenu des idées contraires ou différentes de celles de l'auteur? Quels sont les auteurs qui ont précédé ou inspiré l'auteur de par leurs idées? Quels sont les auteurs qui ont prolongé les idées de cet auteur?

A partir de ces éléments extraits du texte au moyen de la grille de lecture, le candidat est à mesure maintenant de construire son commentaire.

NB: Toutes ces tâches sont à réaliser au brouillon.

A cette étape des tâches préparatoires du commentaire philosophique de texte, il est essentiel pour le candidat d'avoir présent à l'esprit ce que l'on attend de lui dans chaque partie de l'exercice. Autrement dit, il s'agit pour le candidat de retenir qu'à :

•L'introduction :

le correcteur s'appuiera sur **quatre (4) éléments** pour apprécier la réussite ou non de cette partie du travail :

-la situation du texte

◆Préambule : partir d'une idée qui est en rapport avec le thème (contradiction, inclusion) ou faire une situation matérielle et sémantique à partir des références citées en bas du texte et des connaissances qu'on a de l'auteur, surtout de son ouvrage d'où est extrait le texte.

- **♦Le thème** (la réponse à la première question de la grille de lecture).
- **♦le problème** (la réponse à la deuxième question de la grille de lecture).
- Le plan (les éléments de réponse à la quatrième, cinquième et sixième question de la grille de lecture constituent les matériaux à partir desquels on élabore le plan du commentaire).

NB: Loin d'être une simple paraphrase de la consigne, le plan est construit à partir des arguments dont l'examen ou l'analyse permet d'expliquer et d'évaluer la thèse de l'auteur (c'est ce qui fait que le plan n'est nullement un lieu commun ou une formule-recette à laquelle on pourrait à chaque fois faire appel).

•Le développement est une tâche essentiellement centrée sur la thèse de l'auteur (la réponse à la troisième question de la grille de lecture).

Il comporte deux grands moments qui peuvent être matériellement distincts ou fusionnés :

C'est d'une part *la partie explicative* ou *étude ordonnée* et d'autre part *l'in-térêt philosophique* ou *l'appréciation critique*. C'est pour cette raison que le candidat doit dans la première partie du développement exposer clairement *la thèse de l'auteur*, car on ne saurait expliquer et évaluer ce que l'on n'a pas au préalable exprimé, perçu ou compris.

NB : On peut retenir que le développement peut être rendu de deux façons :

Ou bien le candidat procède par une explication globale de tout le texte (plus précisément la thèse) dans un premier moment et dans un second moment une appréciation globale de la thèse de l'auteur à travers l'appréciation des principaux arguments ;

Ou bien le candidat procède de façon concomitante à l'explication et à l'évaluation de chaque argument.

Dans le premier cas, le développement comportera deux grandes parties :

- l'étude ordonnée ou l'explication du texte par l'examen de la thèse de l'auteur ou des différents arguments du texte. L'explication comportera autant de sous-parties (paragraphes) que d'arguments utilisés par l'auteur pour fonder en raison sa thèse;
- l'évaluation quant à elle peut suivre le même schéma ou ramasser ensemble plusieurs éléments à la fois. Ce qui importe c'est d'être centré sur la pertinence du problème traité (problème résolu ou toujours posé) et sur l'actualité ou non de la thèse de l'auteur (valide/dépassée, absolue/relative, idéaliste/réaliste ou théorique/pratique).

Dans le second cas, comme l'explication et l'appréciation critique se font de façon concomitante, le développement comportera une seule partie à l'intérieur de laquelle on doit retrouver plusieurs paragraphes. Chaque paragraphe comportera deux sous-parties : une d'explication et l'autre d'analyse critique.

- l'étude ordonnée ou l'explication de la thèse de l'auteur

Elle est l'explication de la thèse ou position personnelle de l'auteur, plus précisément des différents arguments utilisés par l'auteur suivant le plan énoncé à l'introduction, plan qui peut coïncider ou non avec le plan du texte.

De façon pratique, on peut retenir le schéma suivant pour chaque paragraphe :

- Affirmation de l'argument : on ne saurait expliquer un argument qui n'ait été auparavant présenté ou affirmé ;
- **Explication de l'argument** : elle consiste à partir d'éléments extérieurs à l'argument pour le rendre clair ; et comme toute explication, claire soitelle, elle ne l'est jamais complètement pour tous il faut nécessairement illustrer l'explication ;
- Illustration : elle est interne (pour l'étude ordonnée), c'est-à-dire à partir

des éléments tirés du texte à commenter, interne et externe (*pour l'intérêt philosophique*), c'est-à-dire à partir des éléments d'autres textes du même auteur ou non. Dans tous les cas elle doit être significative et à propos, c'est-à-dire tomber à pic ;

- Conclusion partielle : elle consiste à mettre en rapport l'argument expliqué avec la thèse. Cette opération permettra de se rendre à l'évidence que l'argument expliqué ne prend en charge qu'une partie de la thèse à expliquer, d'où la nécessité d'une transition pour passer à un autre argument.

NB: c'est le même processus jusqu'à la fin des arguments.

L'intérêt philosophique ou l'appréciation critique de la thèse de l'auteur

Il s'articule d'une part sur la pertinence du problème traité. Le problème dont il est question dans le texte est-il toujours posé ou non? En d'autres termes, est-il toujours d'actualité? Si, ici il est posé, l'est-il ailleurs? (la preuve que le candidat est enraciné certes dans un contexte culturel et intellectuel donné mais qu'il est aussi ouvert sur le reste du monde).

D'autre part l'intérêt philosophique a trait à l'actualité de la thèse de l'auteur. Le moment de dégager l'intérêt philosophique du texte offre l'occasion au candidat de mettre en exergue les forces et les limites éventuelles de la position personnelle de l'auteur du texte. Un certain nombre de questions permet de mettre le doigt sur les forces et les limites de la thèse de l'auteur :

La réponse de l'auteur est-elle toujours valide? Autrement dit, si on nous soumettait à la même question aujourd'hui, pouvons-nous reprendre à notre compte la réponse de l'auteur? Ou bien est-elle dépassée, c'est-à-dire qu'elle a été vraie à un moment donné mais est désuète aujourd'hui.

■Si la position a été ou est vraie, l'est-elle absolument ? C'est-à-dire en tout lieu et à tout moment ? Ou au contraire elle l'est relativement ? C'est-

à-dire dans certaines conditions?

- •Si elle est théoriquement cohérente et soutenable, l'est-elle pratiquement ?
- Quelles sont les thèses d'auteurs qui ont inspiré ou préparé ou qui reprennent ou prolongent la thèse de l'auteur ?
- ■Quelles sont les thèses d'auteurs avec lesquelles la thèse de l'auteur est en rupture ou en contradiction ?
- La thèse de l'auteur relève-t-elle d'un idéal ou d'un horizon à conquérir, d'une référence critique devant nourrir et inspirer les pratiques (idéaliste) ou au contraire est-elle concrètement réalisable (réaliste) ?
- •La conclusion : C'est la dernière partie de l'exercice. Elle est la plus petite de par sa taille mais très importante de par sa fonction. D'une part elle fait le bilan des acquis, d'autre part elle est la partie dans laquelle le candidat prend position par rapport à la thèse de l'auteur.

Des exigences transversales

Pour une bonne réussite de l'exercice, le candidat gagnerait à observer les règles suivantes :

La forme : des parties distinctes et équilibrées, des paragraphes distincts à l'intérieur des parties, des transitions appropriées et entre les parties et entre les paragraphes.

Le fond : le langage doit être soigné car la pensée n'est pas indifférente aux soins apportés aux manières de s'exprimer. Les illustrations ou les citations doivent être à propos, c'est-à-dire, pertinentes. En outre le candidat veillera à ce que l'exigence de la progression et de l'approfondissement soit observée dans l'agencement des idées. L'observation de cette nécessité commande et exige de la part du candidat une hiérarchisation des idées ou des arguments pour commencer par les plus accessibles ou courants et terminer par les plus experts ou les plus complexes.

EPREUVES

Nous ne nous tenons jamais au temps présent. Nous anticipons l'avenir comme trop lent à venir, comme pour hâter son cours ; ou nous rappelons le passé, pour l'arrêter comme trop prompt : si imprudents, que nous errons dans les temps qui ne sont pas nôtres, et ne pensons point au seul qui nous appartient ; et si vains, que nous songeons à ceux qui ne sont plus rien, et échappons (laissons échapper) sans réflexion le seul qui subsiste.

C'est que le présent, d'ordinaire, nous blesse. Nous le cachons à notre vue, parce qu'il nous afflige; et s'il nous est agréable, nous regrettons de le voir échapper. Nous tâchons de le soutenir par l'avenir, et pensons à disposer les choses qui ne sont pas en notre puissance, pour un temps où nous n'avons aucune assurance d'arriver.

Que chacun examine ses pensées, il les trouverait toutes occupées au passé et à l'avenir. Nous ne pensons presque point au présent; et, si nous y pensons, ce n'est que pour en prendre la lumière pour disposer de l'avenir. Le présent n'est jamais notre fin: le passé et le présent sont nos moyens; le seul avenir est notre fin. Ainsi nous ne vivons jamais, mais nous espérons de vivre; et, nous disposant toujours à être heureux, il est inévitable que nous ne le soyons jamais.

Blaise Pascal, <u>Pensées et opuscules</u>, Pensée 172, P.408

Il me semble de plus en plus que le philosophe, étant nécessairement l'homme du lendemain et du surlendemain, s'est de tout temps trouvé en contradiction avec le présent; il a toujours eu pour ennemi l'idéal du jour. Tous ces extraordinaires pionniers de l'humanité qu'on appelle des philosophes et qui eux-mêmes ont rarement cru être les amis de la sagesse mais plutôt des fous déplaisants et de dangereuses énigmes, se sont toujours assigné une tâche dure, involontaire, inéluctable, mais dont ils ont fini par découvrir la grandeur, celle d'être la mauvaise conscience de leur temps [...]

En présence d'un monde d'« idées modernes » qui voudrait confiner chacun de nous dans son coin et dans sa « spécialité », le philosophe, s'il en était encore de nos jours, se sentirait contraint de faire consister la grandeur de l'homme et la notion même de « grandeur » dans l'étendue et la diversité des facultés, dans la totalité, qui réunit des traits multiples ; il déterminerait même la valeur et le rang d'un chacun d'après l'ampleur qu'il saurait donner à sa responsabilité. Aujourd'hui la vertu et le goût du jour affaiblissent et diluent le vouloir, rien n'est plus à la mode que la débilité du vouloir.

Friedrich Nietzsche, Par-delà Bien et Mal

La mort envisagée dans le sérieux est une source d'énergie comme nulle autre ; elle rend vigilant comme rien d'autre.

La mort incite l'homme charnel à dire : « mangeons et buvons, car demain, nous mourrons ». Mais c'est là le lâche désir de vivre de la sensualité, ce méprisable ordre de choses où l'on vit pour manger et boire, et où l'on ne mange et ni ne boit pour vivre.

L'idée de la mort amène peut-être l'esprit plus profond à un sentiment d'impuissance où il succombe sans aucun ressort; mais à l'homme animé de sérieux, la pensée de la mort donne l'exacte vitesse à observer dans la vie, et elle lui indique le but où diriger sa course. Et nul arc ne saurait être tendu ni communiquer à la flèche sa vitesse comme la pensée de la mort stimule le vivant dont le sérieux tend l'énergie. Alors le sérieux s'empare de l'actuel aujourd'hui même; il ne dédaigne aucune tâche comme insignifiante; il n'écarte aucun moment comme trop court; il travaille de toutes ses forces à plein rendement, prêt cependant à sourire de lui-même si son effort se prétend méritoire devant Dieu, et prêt à comprendre en son impuissance qu'un homme n'est rien et qu'en travaillant avec la dernière énergie, l'on ne fait qu'obtenir la véritable occasion de s'étonner de Dieu.

Sören Kierkegaard, Sur une tombe

Il y a dans chaque État, trois sortes de pouvoirs : la puissance législative, la puissance exécutrice des choses qui dépendent du droit des gens, et la puissance exécutrice de celles qui dépendent du droit civil.

Par la première, le prince ou le magistrat fait des lois pour un temps ou pour toujours, et corrige ou abroge celles qui sont faites. Par la seconde, il fait la paix ou la guerre, envoie ou reçoit des ambassades, établit la sûreté, prévient les invasions. Par la troisième, il punit les crimes ou juge les différends des particuliers. On appellera cette dernière la puissance de juger; et l'autre, simplement la puissance exécutrice de l'État.

La liberté politique dans un citoyen est cette tranquillité d'esprit qui provient de l'opinion que chacun a de sa sûreté; et pour qu'on ait cette liberté, il faut que le gouvernement soit tel qu'un citoyen ne puisse pas craindre un autre citoyen.

Lorsque, dans la même personne ou dans le même corps de magistrature, la puissance législative est réunie à la puissance exécutrice, il n'y a point de liberté, parce qu'on peut craindre que le même monarque ou le même sénat ne fasse des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement.

Il n'y a point encore de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice. Si elle était jointe à la puissance législative, le pouvoir sur la vie et la liberté des citoyens serait arbitraire : car le juge serait législateur. Si elle était jointe à la puissance exécutrice, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur.

Tout serait perdu si le même homme ou le même corps des principaux, ou des nobles, ou du peuple, exerçait ces trois pouvoirs : celui de faire des lois, celui d'exécuter les résolutions publiques, et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers.

Dans la plupart des royaumes de l'Europe, le gouvernement est modéré, parce que le prince, qui a les deux premiers pouvoirs, laisse à ses sujets l'exercice du troisième. Chez les Turcs, où les trois pouvoirs sont réunis sur la tête du sultan, il règne un affreux despotisme.

Montesquieu (Charles de Secondât, baron de), <u>De l'esprit des lois,</u> 1

Avant que l'art eut façonné nos manières et appris à nos passions à parler un langage apprêté, nos mœurs étaient rustiques, mais naturelles ; et la différence des procédés annonçait au premier coup d'œil celle des caractères. La nature humaine, au fond, n'était pas meilleure ; mais les hommes trouvaient leur sécurité dans la facilité de se pénétrer réciproquement, et cet avantage, dont nous ne sentons plus le prix, leur épargnait bien de vices.

Aujourd'hui que des recherches plus subtiles et un goût plus fin ont réduit l'art de plaire en principes, il règne dans nos mœurs une vile et trompeuse uniformité, et tous les esprits semblent avoir été jetés dans un même moule : sans cesse la politesse exige, la bienséance ordonne : sans cesse on suit des usages, jamais son propre génie. On n'ose plus paraître ce qu'on est ; dans cette contrainte perpétuelle, les hommes qui forment ce troupeau qu'on appelle société, placés dans les mêmes circonstances, feront tous les mêmes choses si des motifs plus puissants ne les en détournent. On ne saura donc jamais bien à qui l'on a affaire : il faudra donc, pour connaître son ami, attendre les grandes occasions, c'est-à-dire attendre qu'il n'en soit plus temps, puisque c'est pour ces occasions mêmes qu'il eût été essentiel de le connaître.

Rousseau, <u>Discours sur les arts et les sciences</u>,

<u>Sujet 1</u>: Sommes-nous fondés à réduire l'action illégale à l'action injuste?

<u>Sujet 2</u> : L'hypothèse de l'inconscient exclut-elle la liberté ?

<u>Sujet 3</u>: Le développement technique est-il une menace pour la vie humaine?

<u>Sujet 4</u> : Dans quel sens l'égalité entre les Hommes est-elle la condition et la fin de la démocratie ?

<u>Sujet 5</u>: recourir au langage, est-ce renoncer à la violence ?

<u>Sujet 6</u>: l'histoire peut-elle être un instrument de notre liberté ?

CORRIGES DES EPREUVES

Nous ne nous tenons jamais au temps présent. Nous anticipons l'avenir comme trop lent à venir, comme pour hâter son cours ; ou nous rappelons le passé, pour l'arrêter comme trop prompt : si imprudents, que nous errons dans les temps qui ne sont pas nôtres, et ne pensons point au seul qui nous appartient ; et si vains, que nous songeons à ceux qui ne sont plus rien, et échappons (laissons échapper) sans réflexion le seul qui subsiste.

C'est que le présent, d'ordinaire, nous blesse. Nous le cachons à notre vue, parce qu'il nous afflige; et s'il nous est agréable, nous regrettons de le voir échapper. Nous tâchons de le soutenir par l'avenir, et pensons à disposer les choses qui ne sont pas en notre puissance, pour un temps où nous n'avons aucune assurance d'arriver.

Que chacun examine ses pensées, il les trouverait toutes occupées au passé et à l'avenir. Nous ne pensons presque point au présent; et, si nous y pensons, ce n'est que pour en prendre la lumière pour disposer de l'avenir. Le présent n'est jamais notre fin: le passé et le présent sont nos moyens; le seul avenir est notre fin. Ainsi nous ne vivons jamais, mais nous espérons de vivre; et, nous disposant toujours à être heureux, il est inévitable que nous ne le soyons jamais.

Blaise Pascal, <u>Pensées et opuscules</u>, Pensée 172, P.408

Les tâches préparatoires

Thème: le temps

Problème: Comment l'homme vit-il dans le temps? Quelle est l'attitude de l'homme face au temps? Comment l'homme habite-t-il le temps?

Thèse: L'homme se détourne du présent et poursuit l'avenir et le passé.

Démarche : l'auteur a utilisé trois arguments pour expliquer et fonder en raison sa thèse qui sont :

la fuite du présent;

la dureté du présent;

l'avenir comme la finalité de la vie humaine.

Intention de l'auteur: Blaise Pascal est un croyant; d'où la définition de l'homme comme un être de foi, qui reconnaît l'existence d'un autre monde qui fonde à la fois la foi, l'espoir et l'espérance qui permettent de vivre malgré tout. La foi donne de l'épaisseur au monde, donne un certain sens à la vie. Mais la foi peut conduire à la méprise de ce monde et à la surestimation de l'au-delà. Or la vie d'ici-bas peut et doit être perçue comme une propédeutique à la vie dans l'autre monde.

Les enjeux : de la pertinence du problème et de l'actualité de la thèse de l'auteur.

Le problème posé dans ce texte est pertinent ; et cela parce que l'attitude de l'homme face au temps demeure une préoccupation, car d'elle dépendent toutes les possibilités de réalisation de l'humain. Autrement dit la maîtrise du temps, du moins la bonne gestion du temps constitue la condition sine qua non de la réalisation de toutes les tâches humaines. La question du comment gérer le temps, du comment habiter le temps, reste donc toujours posée. Qu'il s'agisse de la gestion des calendriers agricoles, de la gestion des mandats politiques, des emplois de temps scolaire, c'est la question de la gestion du temps, du comment habiter le temps, qui se trouve toujours posée.

Mieux la thèse défendue par Blaise Pascal est toujours actuelle. En effet l'examen des attitudes humaines permet de soutenir avec l'auteur des <u>Pensées et opuscules</u> que l'homme était et demeure un être d'ailleurs, un ailleurs qui n'est qu'ombres et illusions. Dans le même ordre d'idées, Saint Augustin dans <u>les confessions</u> XI soutenait que « Ni l'avenir ni le passé ne sont » et pourtant constituent de véritables béquilles pour l'humain.

En d'autres termes, la vie de l'homme dans le présent est par essence un échec et cela de par la nature insatiable de l'humain. Nous ne sommes jamais satisfaits ni de ce que nous sommes au présent, ni de ce que nous avons au présent. C'est pour cette raison que nous soutenons toujours nos vies par le souvenir des « bons vieux temps » et par les illusions des lendemains qui chantent : « ça va aller, ça ira ». Henri Bergson dit la même chose quand il déclare que « sur ce passé, nous sommes appuyés ; sur cet avenir, nous sommes penchés ; s'appuyer et se pencher, tel est le propre de l'être conscient ».

Nonobstant cette propension à la poursuite des ombres par les humains, d'autres comportements sont de plus en plus observés de nos jours. En effet entre un passé qui n'est plus et un avenir qui n'est pas encore, la tentation est grande de n'accorder de réalité qu'au seul présent. Quand Horace soutient que « cueille le jour » (carpe diem) il fait écho à l'art de vivre épicurien qui recommande une éthique du présent. Toutefois la conduite responsable exigible chez tout être de raison peut-elle s'accommoder avec le simple abandon aux impulsions présentes ?

Exemple d'introduction

L'être humain prend conscience de son existence quand il est déjà dans le temps. C'est pour cette raison qu'on dit du temps qu'il est le cadre a priori de notre existence. Autrement dit, nous ne pouvons pas imaginer un être humain qui soit en dehors de l'espace-temps. C'est dans le même ordre d'idées que Blaise Pascal dans cet extrait de texte, tiré de Pensées et opuscules_(situation du texte), en parlant du temps (thème) répond à la question suivante : Comment l'homme habite-t-il le temps ? Quelle est l'attitude de l'homme face au temps ? (Problème)

Pour une meilleure intelligibilité de ce texte, nous examinerons au cours de notre développement d'une part la dureté et la fuite du présent, l'avenir comme la fin de la vie humaine et d'autre part nous apprécierons la propension des humains à poursuivre l'avenir et le passé en se détournant du présent (Plan).

Exemple de développement

A la question *Comment l'homme habite-t-il le temps ?* Blaise Pascal dans cet extrait de texte soutient que *l'homme se détourne du présent et*

poursuit les ombres que sont le passé et l'avenir (la thèse). Mais quels sont les arguments qui lui ont permis de soutenir une telle position ?

Pour Blaise Pascal, le présent pour l'être humain se caractérise par sa dureté. En effet, l'humain au présent n'est ni satisfait de ce qu'il est, ni satisfait de ce qu'il a. Qu'il s'agisse des performances réalisées par l'être humain, qu'il s'agisse des biens accumulés ou amassés par ce dernier, il est comme pris dans le piège d'un désir insatiable qui tisse avec son être. L'auteur des *Pensées et opuscules* le dit si bien dans cet extrait quand il soutient que « C'est que le présent, d'ordinaire, nous blesse. Nous le cachons à notre vue, parce qu'il nous afflige ». Outre cette insatisfaction qui semble inhérente à la vie de l'homme dans le présent, le rythme du temps est infernal pour ce dernier dans la mesure où il est indifférent par rapport à ses besoins, ses attentes, ses souhaits. Ainsi, les rares instants favorables sont vite passés au passé. Ces propos de Blaise Pascal « et s'il nous est agréable, nous regrettons de le voir échapper » illustrent bien cette triste réalité. Tous ces arguments achèvent de nous convaincre que la vie de l'homme dans le présent apparaît comme un échec. N'est-ce pas pour cette raison qu'il trouve du plaisir à s'évader du présent ?

L'homme fuit permanemment le présent. L'examen de l'existence humaine révèle en effet que l'homme est par essence un être d'ailleurs. Certes il est physiquement au présent mais de par sa conscience, il migre incessamment dans les autres dimensions du temps : quand il est obsédé par la nostalgie des « bons vieux temps », il déserte et s'évade du présent et se réfugie dans le passé. Ou bien, quand il n'arrive pas à faire face aux défis du

présent, c'est dans le passé qu'il va y puiser des solutions pour venir les adapter aux situations présentes. Aussi, devant toutes ces tentatives qui peuvent se révéler vaines, il se console par la jouissance anticipée des délices ou succès du futur. C'est cette idée que Blaise Pascal traduit dans ce texte quand il affirme que « *Nous tâchons de le soutenir par l'avenir, et pensons à disposer les choses qui ne sont pas en notre puissance »*. C'est donc dire que l'avenir parce qu'ensemble de possibilités, rend possible à la fois la foi, l'espoir et l'espérance qui permettent de vivre malgré tout. L'avenir est de ce fait le but ou la finalité de la vie de l'être humain.

Dire de l'avenir qu'il est la fin de la vie humaine ne tient pas au fait qu'il contient la mort qui est la fin ou le terme de la vie biologique de l'homme. Cette affirmation tient davantage au fait que l'homme vit pour l'avenir et grâce à l'avenir. Pour l'avenir dans la mesure où toutes les initiatives humaines sont prises pour préparer l'avenir. Et même au soir de leur vie, les personnes qui pensent n'avoir plus d'avenir à préparer, entreprennent dans la perspective de préparer l'avenir de leurs progénitures. Nous vivons grâce à l'avenir, en ce sens que, les illusions des lendemains qui chantent constituent des pare-chocs qui permettent aux humains de supporter la vie présente malgré les échecs. Pascal confirme bien cette idée en déclarant que « Ainsi nous ne vivons jamais, mais nous espérons de vivre ».

Cet argumentaire nous a permis de comprendre la position de Blaise Pascal d'après laquelle l'homme parce que blessé dans et par le présent était condamné de poursuivre les néants et plus précisément de placer le sens de son existence dans l'avenir. Toutefois la question qui reste pendante est la suivante : quels sont les mérites et les éventuelles limites d'une telle position ?

Le problème posé dans ce texte est pertinent ; et cela parce que l'attitude de l'homme face au temps demeure une préoccupation, car d'elle dépendent toutes les possibilités de réalisation de l'humain. Autrement dit, la maîtrise du temps, ou du moins la bonne gestion du temps constitue la condition sine qua non de la réalisation de toutes les tâches humaines. La question du comment gérer le temps, du comment habiter le temps, reste donc toujours posée. Qu'il s'agisse de la gestion des calendriers agricoles de la gestion des mandats politiques tout comme la gestion des emplois de temps scolaire, c'est la question de la gestion du temps, du comment habiter le temps, qui se trouve toujours posée.

Mieux la thèse défendue par Pascal est toujours actuelle. En effet l'examen des attitudes humaines permet de soutenir avec l'auteur des <u>Pensées et opuscules</u> que l'homme était et demeure un être d'ailleurs, un ailleurs qui n'est qu'ombres et illusions. Dans le même ordre d'idées, Saint Augustin dans *les confessions* XI soutenait que « Ni l'avenir, ni le passé ne sont » et pourtant constituent de véritables béquilles pour l'humain.

En d'autres termes, la vie de l'homme dans le présent est par essence une déception et cela de par la nature insatiable de l'humain. Nous ne sommes jamais satisfaits ni de notre être au présent, ni de notre avoir au présent. C'est pour cette raison que nous soutenons toujours nos vies par le souvenir du « bon vieux temps » et par les espoirs et les espérances : « ça

va aller, ça ira ». Henri Bergson dit la même chose quand il déclare que « sur ce passé, nous sommes appuyés ; sur cet avenir, nous sommes penchés ; s'appuyer et se pencher, tel est le propre de l'être conscient ».

Nonobstant cette propension à la poursuite des ombres par les humains, d'autres comportements sont de plus en plus observés de nos jours. En effet entre un passé qui n'est plus et un avenir qui n'est pas encore, la tentation est grande de n'accorder de la valeur ou de l'importance qu'au seul présent. Quand Horace soutient par cette formule : « cueille le jour » (carpe diem), il fait écho à l'art de vivre épicurien qui recommande une éthique du présent. Il invite par-là les humains à profiter sans attendre des instants présents. Toutefois la conduite responsable exigible chez tout être de raison peut-elle s'accommoder avec le simple abandon aux plaisirs mondains immédiats ?

En plus de l'échec de la vie de l'homme dans le présent que Pascal évoque pour expliquer et justifier le malaise de l'humain dans le temps, il convient d'ajouter que le temps apparait comme l'expression de la finitude de l'humain : être du temps ou dans le temps, c'est être d'un temps, c'est être limité. Le temps révèle la temporalité, la précarité, la vulnérabilité, en court, la mortalité de l'homme. Certes, le temps est condition de possibilité de notre être, de notre existence ; le temps est un complice nécessaire de notre épanouissement. L'humain a besoin du temps pour être, pour croître, pour mûrir, pour produire, pour se reproduire, bref, pour développer toutes sessotentialités. Mieux le temps condition de l'oubli : le temps parce qu'il permet l'oubli rend possible l'équilibre psychologique et partant celui de la

société et cela parce que le temps par l'oubli nous délivre des contentieux du passé, de la torture des événements passés d'une part et de l'autre il favorise la mémorisation condition de possibilité de l'apprentissage et des acquisitions des connaissances : le temps par l'oubli libère les humains du passé et de l'ignorance. Mais parce que le temps est irréversible, dès lors qu'un acte est effectif il fait désormais corps avec son auteur, d'où la torture exercée par le passé sur les individus. Pire le rythme du temps est infernal : il est indifférent à nos situations, à nos joies, à nos malheurs ; toutes ces situations font que la vie de l'homme dans le temps apparaît comme une malédiction. C'est ce qui fonde le désir d'éternité chez l'homme, éternité perçue non pas comme un temps très long, mais comme un phénomène qui est hors du temps.

Exemple de conclusion

Nous pouvons retenir du texte de Pascal que la vie de l'homme dans le temps, du moins dans le présent est en deçà de ses espoirs et de ses espérances. C'est ce qui fonde en raison sa fuite du présent, voire du temps pour apparaître comme un être d'ailleurs, des lointains, un être déchiré parce que condamné à vivre dans le temps où il est permanemment hanté par l'idée de sa finitude et de sa mort certaine, qui n'arrive qu'une seule fois dans la vie d'un homme mais qui est là toutes les fois.

Notre conviction est qu'une réflexion sur le temps est solidaire de celle sur l'existence et la mort. Réfléchir donc sur le temps et sur l'existence nous amène très vite à la question religieuse, et par-là même à la question du sens de la vie.

2-Commentaire : Dégagez l'intérêt philosophique de ce texte à partir de

son étude ordonnée.

Il me semble de plus en plus que le philosophe, étant nécessairement

l'homme du lendemain et du surlendemain, s'est de tout temps trouvé en

contradiction avec le présent ; il a toujours eu pour ennemi l'idéal du jour.

Tous ces extraordinaires pionniers de l'humanité qu'on appelle des philo-

sophes et qui eux-mêmes ont rarement cru être les amis de la sagesse mais

plutôt des fous déplaisants et de dangereuses énigmes, se sont toujours as-

signé une tâche dure, involontaire, inéluctable, mais dont ils ont fini par

découvrir la grandeur, celle d'être la mauvaise conscience de leur temps

[...]

En présence d'un monde d'« idées modernes » qui voudrait confiner

chacun de nous dans son coin et dans sa « spécialité », le philosophe, s'il

en était encore de nos jours, se sentirait contraint de faire consister la gran-

deur de l'homme et la notion même de « grandeur » dans l'étendue et la

diversité des facultés, dans la totalité, qui réunit des traits multiples ; il dé-

terminerait même la valeur et le rang d'un chacun d'après l'ampleur qu'il

saurait donner à sa responsabilité. Aujourd'hui la vertu et le goût du jour

affaiblissent et diluent le vouloir, rien n'est plus à la mode que la débilité

du vouloir.

Friedrich Nietzsche, Par-delà Bien et Mal

Tâches préparatoires

Thème: du philosophe

39

Problème : quel est le statut, du moins la fonction du philosophe ?

Thèse : la fonction du philosophe, c'est d'être la mauvaise conscience de son temps.

Démarche : L'auteur a utilisé deux arguments pour expliquer et fonder en raison sa thèse :

- la figure du philosophe (futuriste, pionnier, énigme, folie);
- la spécialisation comme facteur d'aliénation pour l'humain (régression de la responsabilité et l'affaiblissement du vouloir).

Intention de l'auteur: Friedrich Nietzsche est un anarchiste, un nihiliste. Il conteste la légitimité, du moins la pertinence des opinions admises aussi ancestrales soient-elles. Il soutient l'idée selon laquelle les valeurs et les connaissances sont limitées dans le temps et dans l'espace. D'où la nécessité de rester critique vis-à-vis de ces dernières et d'éviter toutes les formes d'idolâtrie à l'endroit des idées et des pratiques jadis admises ou acceptées comme telles.

Les enjeux : de la pertinence du problème posé et de l'actualité de la thèse de l'auteur.

Notre siècle est celui de la science ; autrement dit la science est devenue un argument majeur soustrait à tout doute d'une part et de l'autre elle est même le critère d'évaluation des autres formes de la pensée. Dans un tel contexte, la question de la place ou de l'importance de la philosophie, et partant de la fonction du philosophe se pose avec acuité. Pire les progrès de la techno science, de sa spécialisation et la naissance du scientisme ont engendré actuellement des problèmes d'ordre éthique et sociocognitifs. Ces problèmes remettent paradoxalement sur selle la question de la nécessité

de la philosophie, d'une épistémologie, d'une réflexion critique sur les conditions de possibilité de la techno science, sur les conditions d'utilisations humaines des produits de la techno science. D'où la pertinence du problème traité dans ce texte. La position de Friedrich Nietzsche selon laquelle le philosophe est en rupture avec ses contemporains est plus qu'actuelle. L'étroitesse des esprits, consécutive à la spécialisation à outrance, le scientisme, les effets de mode et le relâchement moral qui sont caractéristiques de notre monde sont révélateurs de l'actualité de la thèse de l'auteur.

3.Commentaire : Dégagez l'intérêt philosophique de ce texte à partir de son étude ordonnée.

La mort envisagée dans le sérieux est une source d'énergie comme nulle autre ; elle rend vigilant comme rien d'autre.

La mort incite l'homme charnel à dire : « mangeons et buvons, car demain, nous mourrons ». Mais c'est là le lâche désir de vivre de la sensualité, ce méprisable ordre de choses où l'on vit pour manger et boire, et où l'on ne mange et ni ne boit pour vivre.

L'idée de la mort amène peut-être l'esprit plus profond à un sentiment d'impuissance où il succombe sans aucun ressort; mais à l'homme animé de sérieux, la pensée de la mort donne l'exacte vitesse à observer dans la vie, et elle lui indique le but où diriger sa course. Et nul arc ne saurait être tendu ni communiquer à la flèche sa vitesse comme la pensée de la mort stimule le vivant dont le sérieux tend l'énergie. Alors le sérieux s'empare de l'actuel aujourd'hui même; il ne dédaigne aucune tâche comme insignifiante; il n'écarte aucun moment comme trop court; il travaille de toutes ses forces à plein rendement, prêt cependant à sourire de lui-même si son effort se prétend méritoire devant Dieu, et prêt à comprendre en son impuissance qu'un homme n'est rien et qu'en travaillant avec la dernière énergie, l'on ne fait qu'obtenir la véritable occasion de s'étonner de Dieu.

Sören Kierkegaard, Sur une tombe

<u>T</u>âches préparatoires

Thème: la mort

Problème: Quelle est la valeur de la mort pour l'existence humaine? Quelle perception l'homme a-t-il de la mort?

Thèse : L'idée de la mort représente ou constitue pour le sujet sérieux une invite à l'action.

Démarche : L'auteur a utilisé trois arguments pour expliquer et fonder en raison sa thèse :

- la mort comme un stimulant pour l'action et pour la vie
- la mort comme source de résignation
- la mort comme fondement de l'hédonisme

Intention de l'auteur: Kierkegaard est un existentialiste; il a réfléchi sur le sens de l'existence: sens comme signification et sens comme direction, sens comme étant déjà là qu'il va falloir découvrir ou sens à donner à l'existence. L'existence comme l'instant de la vie dans son éclatement vertigineux échappant donc à la pensée logique, à l'abstraction.

Les enjeux : De la pertinence du problème traité dans le texte et de l'actualité de la thèse de l'auteur.

La philosophie dès son origine est concernée par le problème des valeurs et des finalités de l'existence. Or une réflexion sur l'existence est solidaire de celle sur la mort. La mort en effet reste une énigme : d'une part, sa nature est ambiguë et est une tragédie ; Jankélévitch au sujet de la mort soutient qu'elle est un monstre empirico-métempirique ; autrement dit, mal-

gré la permanence de la mort et l'expérience que nous avons d'elle à travers la mort des autres, elle demeure un mystère, d'où son ambiguïté. Et parce qu'elle est ambigüe, elle est diversement appréciée. Pour certains, elle est une solution radicale, car elle soustrait et sauve les humains de la misère et de l'absurdité de l'existence (le suicide); elle est même regardée comme une renaissance dans la vraie vie, celle éternelle (la conception religieuse); pour d'autres, elle est un saut dans le néant, dans l'inconnu, à l'étranger, qui est étrange, qui fait peur, d'où les angoisses engendrées par la simple pensée de la mort. Ce sont cette ambiguïté et cette ambivalence qui font qu'elle est toujours l'objet de la réflexion philosophique. Cette ambiguïté et cette ambivalence traduisent aussi la pertinence du problème posé dans le texte.

Ainsi il ne s'agit pas seulement de s'engager sur une réflexion sur la mort en tant que phénomène biologique, une fin ultime ou un recommencement mais aussi et surtout dans une conception de l'existence, et partant d'un art de vivre : faut-il se proposer d'oublier la mort ? (Epicure : « la mort ne nous concerne en rien », Spinoza : « l'homme libre médite sur la vie, non sur la mort »). Quel peut être le sens de cette attitude et quel sens peut-on donner à nos actions présentes ? Ou bien faut-il se préparer à mourir ? De ce fait, faut-il reconsidérer le poids de chaque action que nous posons, de chaque événement vécu, en fonction de l'échéance finale? La pensée de la mort n'est pas seulement génératrice d'angoisses, de peurs sans adresses ; par elle, toutes les entreprises humaines sont frappées de précarité, de relativité.

Toutes les attitudes et stratégies humaines décrites tantôt sont restées vivaces malgré les progrès scientifiques censés projeter de la lumière sur le mythe de la mort et le mystère de la vie, d'où la pertinence du problème posé par Kierkegaard.

La mort représente pour les vivants en général et les croyants en particulier une école pour la vie. En effet la mort, en plus du fait qu'elle soit une affirmation ou une confirmation de l'égalité ontologique entre tous les êtres humains (elle fauche de la même façon chez les pauvres comme chez les riches, elle est indifférente par rapport à l'âge, au sexe, à l'origine sociale de ses candidats). Elle rappelle les humains sur leur condition tragique, des êtres permanemment guettés par la mort, hantés par ce spectre de la mort. C'est dans ce sens que Jean de La Bruyère soutenait qu'il est plus facile de vivre la mort que de la penser. Autrement dit, elle arrive une seule fois dans la vie d'un homme mais elle est là toutes les fois. C'est ce qui fait d'elle une violence absolue, source de torture et de traumatisme psychologiques.

La position de Kierkegaard sur le plan logique, spirituel et religieux est très soutenable et fondée.

Plus précisément au niveau religieux, elle peut être perçue comme une renaissance, le début d'une autre vie, de la vraie vie, une libération de l'âme vis-à-vis du corps, siège des désirs et passions qui empoisonnent la vie des humains. Pour Henri Bergson : « la religion est une assurance contre la dépression provoquée par l'idée de la mort ».

Sur le plan pratique et existentiel, la prise de conscience de la mort, de la

précarité de notre vie, de la finitude et de la temporalité de notre vie, peut nous amener à agir vite et bien parce que l'idée de la mort dissipe l'illusion selon laquelle nous avons le temps. En court, l'idée de la mort devrait stimuler les hommes à l'action. D'où l'actualité ou la validité de la thèse de Kierkegaard.

Toutefois, dans les faits, elle peut inhiber et conduire à la résignation et au fatalisme. Elle peut fonder l'hédonisme et conduire les âmes faibles à sombrer dans une recherche frénétique des plaisirs immédiats et sensuels. Horace soutenait dans ce sens que « cueille le jour » (carpe diem).

4- Commentaire : Dégagez l'intérêt philosophique de ce texte à partir de son étude ordonnée.

Il y a dans chaque État, trois sortes de pouvoirs : la puissance législative, la puissance exécutrice des choses qui dépendent du droit des gens, et la puissance exécutrice de celles qui dépendent du droit civil.

Par la première, le prince ou le magistrat fait des lois pour un temps ou pour toujours, et corrige ou abroge celles qui sont faites. Par la seconde, il fait la paix ou la guerre, envoie ou reçoit des ambassades, établit la sûreté, prévient les invasions. Par la troisième, il punit les crimes ou juge les différends des particuliers. On appellera cette dernière la puissance de juger; et l'autre, simplement la puissance exécutrice de l'État.

La liberté politique dans un citoyen est cette tranquillité d'esprit qui provient de l'opinion que chacun a de sa sûreté; et pour qu'on ait cette liberté, il faut que le gouvernement soit tel qu'un citoyen ne puisse pas craindre un autre citoyen.

Lorsque, dans la même personne ou dans le même corps de magistrature, la puissance législative est réunie à la puissance exécutrice, il n'y a point de liberté, parce qu'on peut craindre que le même monarque ou le même sénat ne fasse des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement.

Il n'y a point encore de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice. Si elle était jointe à la puissance législative, le pouvoir sur la vie et la liberté des citoyens serait arbitraire : car le juge serait législateur. Si elle était jointe à la puissance

exécutrice, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur.

Tout serait perdu si le même homme ou le même corps des principaux, ou des nobles, ou du peuple, exerçait ces trois pouvoirs : celui de faire des lois, celui d'exécuter les résolutions publiques, et celui de juger les crimes

ou les différends des particuliers.

Montesquieu (Charles de Secondât, baron de), De l'esprit des lois, 1

les tâches préparatoires

Thème : la liberté et le pouvoir

Problème : Quelles sont les conditions de réalisation de la liberté politique ?

Thèse : la séparation des pouvoirs est la condition de possibilité de la liberté politique.

Démarche : l'auteur a utilisé trois arguments pour expliquer et fonder en raison sa thèse qui sont :

- la sécurité comme condition de la liberté;
- la concentration des pouvoirs législatif et exécutif comme négation de la liberté ou source de tyrannie;
- la concentration des pouvoirs judiciaire, législatif et exécutif comme génératrice de l'oppression et du despotisme.

Intention de l'auteur : Dans De l'esprit des lois, Montesquieu démontre que seule la séparation des trois pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire) garantit la liberté politique ; l'auteur est sans doute un démocrate parce qu'en considérant la liberté comme une des finalités de la vie dans la cité, il confirme du même coup l'égalité naturelle qui existe entre les hommes, laquelle est fondatrice de la liberté démocratique.

Les enjeux : de la pertinence du problème posé dans le texte et de l'actualité de la thèse de l'auteur.

Comment sauvegarder ou comment restaurer la liberté politique ? Voilà une interrogation qui taraude les esprits aujourd'hui bien que nous vivions dans des Etats modernes qui sont par principe des Etats de Droit, des Etats démocratiques, où la liberté devrait être garantie. C'est dire que dans les faits, la liberté n'est pas un acquis, elle reste une conquête à réaliser. Les conditions de sa réalisation effective restent à analyser, à définir et à réunir. Nous pouvons déduire que le problème à savoir « quelles sont les conditions de réalisation de la liberté ? » auquel Montesquieu tente de répondre dans ce texte demeure pertinent.

Mieux la réponse de Montesquieu selon laquelle « la séparation des pouvoirs est la condition de possibilité de la liberté politique » et même de la démocratie, est une position largement partagée, défendue et revendiquée par tous les démocrates. L'une des grandes faiblesses des démocraties modernes et surtout africaines est sans conteste le fait que la séparation des pouvoirs proclamée et admise par les Lois fondamentales, est contredite dans les faits dans la mesure où tous les pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) sont concentrés dans les mains d'un même parti politique ou d'un même corps politique. Dans ce contexte, on prend rapidement conscience du fait que la démocratie ne saurait se réduire seulement à l'architecture

institutionnelle. Il ne suffit donc pas d'avoir une Assemblée nationale ou un laboratoire des lois, un gouvernement qui exécute des décisions et des juges qui disent le Droit pour conclure que nous sommes en démocratie et que notre liberté est garantie. Il faudrait que les lois constitutives du Droit non seulement soient l'expression de la volonté du peuple, à défaut du plus grand nombre (la majorité) et qu'elles prennent en charge les préoccupations et les intérêts majeurs des citoyens. Remplir ces conditions minimales, reste très souvent un grand souci. Cette situation est consécutive aux crises de représentativité en ce sens que les préoccupations majeures des mandataires sont ignorées ou du moins oubliées ou foulées aux pieds par les mandatés. Toutes ces difficultés qu'on rencontre dans la mise en œuvre de la nécessaire séparation des pouvoirs pour une garantie effective de la liberté sont révélatrices et de la pertinence du problème et de la validité de la thèse de Montesquieu.

5-Commentaire : Dégagez l'intérêt philosophique de ce texte à partir de son étude ordonnée.

Avant que l'art eût façonné nos manières et appris à nos passions à parler un langage apprêté, nos mœurs étaient rustiques, mais naturelles ; et la différence des procédés annonçait au premier coup d'œil celle des caractères. La nature humaine, au fond, n'était pas meilleure ; mais les hommes trouvaient leur sécurité dans la facilité de se pénétrer réciproquement, et cet avantage, dont nous ne sentons plus le prix, leur épargnait bien de vices.

Aujourd'hui que des recherches plus subtiles et un goût plus fin ont réduit l'art de plaire en principes, il règne dans nos mœurs une vile et trompeuse uniformité, et tous les esprits semblent avoir été jetés dans un même moule : sans cesse la politesse exige, la bienséance ordonne : sans cesse on suit des usages, jamais son propre génie. On n'ose plus paraître ce qu'on est ; dans cette contrainte perpétuelle, les hommes qui forment ce troupeau qu'on appelle société, placés dans les mêmes circonstances, feront tous les mêmes choses si des motifs plus puissants ne les en détournent. On ne saura donc jamais bien à qui l'on a affaire : il faudra donc, pour connaître son ami, attendre les grandes occasions, c'est-à-dire attendre qu'il n'en soit plus temps, puisque c'est pour ces occasions mêmes qu'il eût été essentiel de le connaître.

Jean Jacques Rousseau, Discours sur les arts et les sciences,

Les tâches préparatoires

Thème: l'art

Problème: Quel est l'apport ou l'impact de l'art sur nos mœurs? Quelle

est la contribution du développement des arts à celui de nos mœurs?

Thèse : le développement de l'art a corrompu nos mœurs.

Démarche : L'auteur a utilisé deux arguments pour expliquer et fonder en

raison sa thèse qui sont :

- la perfection de la nature ;

- l'art comme porteur de la corruption des mœurs.

Intention de l'auteur : l'auteur est un naturaliste ; il a foi en la nature. La

nature telle qu'elle est, est parfaite, la nature y compris les humains et leurs

pratiques, leurs mœurs, leurs manières de vivre. A contrario l'art ou la cul-

ture est porteuse de dégradation, de corruption. Il est essentiellement facteur

d'uniformisation elle-même négatrice des identités, des différences, bref

des richesses. Pire il est porteur d'hypocrisie qui sape la sincérité des hu-

mains

Toutefois l'art ou la culture peut être source d'enrichissement ou

d'accomplissement pour la nature. En effet la nature telle qu'elle est ne sa-

tisfait pas toujours les nombreux besoins des humains. Pire elle est naturante

parce que soumise aux aléas naturels. Cette situation est révélatrice de sa

vulnérabilité, d'où la nécessité de rompre avec le vœu cartésien qui était de

devenir « maître et possesseur de la nature » pour celui de Gaston Berger

52

qui veut que nous soyons des « bergers de la nature ». Au regard de ce qui précède nous pouvons soutenir que l'art ou la culture constitue des soins ou des compléments que les humains apportent à la nature.

Les enjeux : de la pertinence du problème posé dans le texte et de l'actualité de la thèse de l'auteur.

Notre monde est essentiellement celui des arts et de la culture. La multiplicité des œuvres contemporaines qui se donnent pour artistiques conduit à s'interroger non seulement sur le sens à donner à l'art mais aussi et surtout sur la valeur des œuvres d'art, leurs impacts sur nos modes de vie, sur nos us et coutumes, bref sur nos mœurs. Toutes ces questions sont révélatrices de la pertinence du problème traité dans ce texte.

La position de Rousseau selon laquelle le développement des arts corrompt les mœurs est actuelle. En effet l'art est une occasion par laquelle les hommes expriment toutes leurs richesses, tout ce qu'ils ont d'indicible ou d'inexprimable dans les autres canaux de communication. Et cela parce que l'art apparaît comme une activité à part, une activité soustraite aux exigences morales ou au-dessus des contraintes sociales et éthiques. Par-delà l'évasion du monde qu'il rend possible, l'art permet aux Humains de s'ouvrir à d'autres mondes, à d'autres valeurs, ou du moins dévoile ou habille ce monde pour lui permettre d'apparaître sous un nouveau visage. Il grossit volontairement certaines facettes du monde à l'effet d'attirer l'attention ou même de choquer. L'art parce que création, rend présent ce qui est absent, réconcilie les contraires, ou du moins les rapproche. Toutes ces libertés peuvent être regardées comme contraires aux bonnes mœurs,

comme corruptrices des valeurs jadis admises. L'interdiction de certaines œuvres d'art (films, romans, clips vidéo, chansons ...) constitue ici une illustration.

Cependant l'art, parce qu'il choque souvent, peut alerter et prévenir la communauté humaine des dangers futurs qui surviennent souvent à la faveur de la somnolence des consciences ; mieux il enrichit par l'ouverture des esprits, des époques et des espaces.

Sujet 1: Sommes-nous fondés à réduire l'action illégale à l'action injuste?

- ► Tâches préparatoires :
- ▶ Problème : rapport entre le droit positif et la justice

Problématique:

- La justice se réduit-elle à la plate observation des lois ?
- Autrement dit, la justice coïncide-t-elle avec la simple légalité ?
- La pluralité ou la diversité des droits positifs ne traduit-elle pas leurs imperfections? Cela ne révèle-t-il pas la nécessité, mieux le droit d'aller contre le Droit positif, Droit positif compris comme ensemble de lois et coutumes propres à un Etat, à un moment donné? Mais comment concilier le droit d'aller contre le Droit positif avec l'exigence d'obéir au Droit positif, source de cohésion sociale et de sûreté?
- Le Droit Naturel et les Droits humains ne sont-ils pas comme des références critiques devant inspirer et nourrir les différents Droits positifs
- Cet état de fait ne traduit-il pas l'idéalité de la justice ? N'est-ce pas cette idéalité de la justice qui révèle le pardon et la charité comme des solutions conjoncturelles certes mais nécessaires au déficit de justice ?

Exemple d'introduction

De façon radicale, la justice vient du latin « jus » qui signifie droit et « discere » qui signifie « dire » ; l'un dans l'autre la justice pourrait signifier : dire le droit ; c'est dans ce sens que les défenseurs de la justice sont en même temps ceux du droit et exigent chaque fois que le droit soit dit et rien que le droit. Sous cette veine nous pouvons répondre par l'affirmative à la question suivante : « Sommes-nous fondés à réduire l'action illégale à l'ac-

tion injuste ? » Cette interrogation soulève le problème suivant : Quel rapport existe-t-il entre la justice et le Droit positif, ensemble de lois propres à un Etat, à un moment donné ? En d'autres termes, la justice se réduit-elle à la plate observation des lois ? La légitimité peut-elle se réduire à la simple légalité ? Mieux la justice peut-elle coïncider avec la simple conformité aux lois ou au contraire faut-il lui trouver un au-delà qui puisse la fonder et l'inspirer ?

Après avoir examiné la justice comme respect du Droit positif dans un premier moment, nous apprécierons dans le second, les Droits Humains et le Droit Naturel comme fondement de la justice véritable avant d'apprécier la charité et le pardon comme un recours au déficit ou à l'idéalité de la justice.

Exemple de développement

À la question quel rapport existe-t-il entre le Droit positif et la justice, nous pouvons répondre de prime abord que la justice, au-delà de son aspect institutionnel qui fait d'elle un ensemble d'institutions publiques et des personnes ayant pour fonction officielle d'appliquer la loi, n'est rien d'autre que la conformité au Droit, la soumission scrupuleuse aux lois de l'Etat. Or ce qui caractérise ce Droit connu couramment sous le vocable du Droit positif, c'est sa pluralité, sa diversité. C'est donc dire que ce Droit positif varie dans sa forme et dans son contenu en fonction de l'espace et du temps. Cette variabilité et cette inconstance du Droit positif traduisent d'une part son imperfection et d'autre part celle de la justice qui dépend étroitement de ce dernier. De façon précise, il convient de noter que les lois constitutives du Droit positif, même dans le contexte de l'Etat moderne qui se veut Etat de

Droit qui sont censées traduire la volonté générale, celle des citoyens, codifient souvent des injustices manifestes. Ces lois à l'examen révèlent qu'elles sont loin d'être l'expression des aspirations profondes des citoyens ou des populations à la base. Au contraire, elles codifient souvent ou bien l'ordre établi ou bien elles formalisent, garantissent et pérennisent les intérêts de la classe dirigeante. Pire ces lois dans de nombreuses situations créent des conditions pour perpétuer les inégalités sociales, les aggraver ou les consacrer comme étant des inégalités naturelles. Nous pouvons conclure que s'opposer à de telles lois, déroger à de telles dispositions légales, bien que cela puisse être qualifié d'actions ou d'attitudes illégales, ne saurait en principe être qualifié d'attitudes injustes. Mieux, au regard des limites du Droit positif, n'a-t-on pas le droit d'aller souvent contre ce Droit, ces lois qui sont à la limite iniques, partiales et liberticides? N'est-ce pas un devoir dans la perspective d'améliorer, de toiletter ces lois que d'avoir un rapport critique avec le Droit positif, avec les lois ? Cet argumentaire et ces interrogations nous permettent de dire que le Droit positif et la justice entretiennent un rapport de cause à effet mais aussi un rapport critique et dynamique. Mais au nom de quels principes, pouvons-nous avoir le droit d'aller contre le Droit positif, de poser des actions illégales tout en garantissant la cohésion sociale et en visant la réalisation de la justice véritable?

Quand on parle de justice véritable, on pense à une justice universelle, valable en tout lieu et en tout temps. Pour ce faire, il faudrait que les Lois et les Règles auxquelles cette justice se réfère soient aussi universelles. C'est dire donc que cette justice véritable sera la résultante du respect ou **de la** soumission au Droit Naturel et aux Droits Humains. On rappellera en passant que le Droit Naturel est un ensemble de principes ou de règles valables en tout temps et en tout lieu, qui sont théoriques, non écrits, découlant de la Nature Humaine, elle-même caractérisée par la Raison. Autrement dit, les principes ou les règles constitutifs du Droit Naturel sont issus de la Raison Humaine, trait d'union entre tous les êtres humains sans distinction aucune, élément invariant et commun qu'on retrouve chez tous les Humains. Cette idée est confirmée par René Descartes quand il soutient que « le bon sens est la chose du monde la mieux partagée... ». Les Droits Humains quant à eux, désignent un ensemble de principes ou de règles valables en tout temps et en tout lieu, mais à la différence de ceux du Droit Naturel, sont consignés dans des documents officiels tels que, la Charte de la Révolution Française de 1789, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 27 juin 1981, la Convention relative aux Droits de l'Enfant du 20 novembre 1989, la Charte africaine sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant de juillet 1990... Le respect des principes et des règles du Droit Naturel et des Droits Humains est exigible chez tous les humains. C'est la référence aux principes de ces Droits qui nous autorise à aller contre les lois positives des différents Etats, non pas pour instaurer l'anarchie et laisser libre cours à nos pulsions mais pour corriger, toiletter et dépoussiérer les lois des Droits positifs à l'effet de les faire coïncider avec ces principes universels, du moins de les rapprocher au mieux à ces derniers. Au regard donc de ce qui précède, nous pouvons raisonnablement soutenir que toutes les actions illégales ne sont pas nécessairement des actions injustes. Il y a des actions illégales qui sont plus justes que celles légales. Toutefois il convient de

noter que la justice véritable, la conformité au Droit Naturel et aux Droits Humains, reste un idéal, une référence critique qui nourrit et inspire les différents Droits positifs des différents pays. Elle demeure un horizon plus ou moins lointain à conquérir, à réaliser. D'où le déficit de justice que les hommes vivent au quotidien au travers des justices imparfaites de leurs Etats. C'est dans un tel contexte qu'on peut comprendre le recours aux solutions ponctuelles et conjoncturelles que proposent les personnes qui optent pour le pardon et la charité. Les actes de charité et de pardon ne sont pas légaux dans la mesure où ils ne sont pas prescrits par la loi. Les personnes auteurs de ces actes ne sont pas tenues. Et pourtant elles ne sont pas coupables d'actes illégaux bien que le recours au pardon puisse être perçu par certains comme un abandon de la voie judiciaire, une prime offerte à l'injustice pouvant faire le lit de l'impunité. En ce qui concerne la charité, du fait qu'elle soit partiale, laisse des potentiels bénéficiaires sur leur soif, dans l'incompréhension même. « Pourquoi lui et non pas moi ? » « N'ai-je pas droit à l'aide des plus aisés ? » « Le riche est-il l'intendant de tous les pauvres ou bien de certains pauvres? ». Par-delà toutes ces questions, on pourrait retenir de la charité et du pardon qu'ils ont pour fonction de combler les insuffisances de la justice positive et le déficit ou l'idéalité de la justice véritable dans la perspective de contenir la violence inhérente aux relations humaines dans des proportions soutenables.

Pour finir, nous retiendrons que les véritables solutions aux limites du Droit positif et de la justice doivent être structurelles et structurantes. Pour l'instauration d'une véritable justice, nous avons besoin d'actions fortes et légitimes telles que la désobéissance civile, les révoltes, les protestations, les

rebellions, illégales soient-elles, mais qui sont source de transformations positives des sociétés.

Exemple de conclusion

Au terme de notre réflexion, nous pouvons retenir que toutes les actions illégales ne sont pas nécessairement des actions injustes. Mieux, certaines actions de négation du Droit positif s'imposent aux Humains comme des devoirs si nous voulons placer l'humanité sur la trajectoire du progrès, dans l'optique de construire un monde moins violent, une justice pour tous. Pour ce faire, n'est-il pas nécessaire pour les humains d'harmoniser d'abord leur vision par rapport aux finalités de la vie en commun : est-ce pour bien vivre que les hommes se sont mis ensemble pour parler comme Aristote ou bien la vie en communauté doit-elle offrir à chacun l'occasion d'exprimer sa volonté de puissance pour parler comme Nietzsche ?

Sujet 2 : L'hypothèse de l'inconscient exclut-elle la liberté ?

Tâches préparatoires :

Problème : Quel rapport existe-t-il entre l'inconscient et la liberté humaine ?

Problématique :

- Peut-on concilier chez l'homme les idées de liberté et d'inconscient ?
- •Les idées de responsabilité, étroitement liées à celles de la liberté, de la lucidité et de la claire conscience des tenants et des aboutissants de nos actions peuvent-elles faire bon ménage avec celles de l'inconscient qui admettent l'idée selon laquelle l'homme est fondamentalement un être libidinal, de pulsions sexuelles ?
- •Ou au contraire, la reconnaissance de l'inconscient, à côté de la conscience, comme participant de la définition ou de l'essence de l'homme, loin d'être une humiliation du genre humain,ne constitue-t-elle pas à la fois un enrichissement et une invite à la prudence?
- •L'inconscient fait-il la grandeur ou la misère de l'homme?

Les axes de réflexion:

- ► Clarification des notions d'inconscient et de liberté ;
- ▶ L'inconscient, comme une remise en cause de la responsabilité humaine donc de la liberté humaine ;
- L'inconscient comme l'expression de la grandeur et de la richesse de l'homme ;
- L'inconscient, comme une invite à la prudence vu la dualité et la complexité de la nature humaine ;
- L'inconscient, alibi ou prétexte pour la mauvaise foi et pour l'absolution des dérives comportementales.

<u>Sujet 3</u>: Le développement technique est-il une menace pour la vie humaine?

Tâches préparatoires :

Problème: Quelle est la valeur des progrès techniques pour la vie humaine?

Problématique :

- •Les progrès techniques sont-ils solidaires de l'amélioration de la vie humaine ou au contraire sont-ils à l'origine des dérèglements de notre milieu de vie et partant de la qualité de notre vie ?
- •Les objets techniques accroissent certes notre pouvoir d'action, mais n'augmentent-ils pas aussi l'étendue des pouvoirs exercés sur nous ?
- Avons-nous la réelle maîtrise du développement de la technique dans notre vie de tous les jours ?
- •Nonobstant les effets tantôt pervers, tantôt bénéfiques pour les humains, les techniques et leurs corolaires ont-ils une valeur intrinsèque? Leur valeur n'est-elle pas fonction de la qualité de leur utilisation?

Les axes de réflexion

► Clarification des notions

- Progrès techniques : dans la précision et dans l'étendue des domaines.
- Menaces pour la vie humaine : réelle (changements climatiques) et la-

tente (clonage humain);

► Le développement technique nous libère de multiples efforts et dangers

- Des outils plus performants, plus efficaces, capables de soustraire les humains de la pénibilité et de permettre aux scientifiques d'accéder au monde infiniment petit ;
- Des outils plus efficients pour booster la productivité et la production ;
- Le développement technique et la réduction des distances sociales et culturelles ;
- Réalisation du vœu cartésien : « devenir maître et possesseur de la nature ».

► Le développement technique peut être un vecteur de domination ou d'aliénation

- Le développement technique et protection de la vie privée
- Le développement technique et société de consommation
- Le développement technique et la cybercriminalité
- Le développement technique et le machinisme
- Le développement technique et fragilité de la nature
- Synthèse : Nécessité de passer du vœu de René Descartes au vœu de Gaston Berger « ...devenir comme maître et possesseur de la nature... » à « ... être berger et protecteur de la nature... »

► La neutralité de la technique

- les objets techniques ou outils comme les prolongements des organes na-

turels (les lunettes prolongent les yeux tout comme les téléphones prolongent les oreilles) ;

- la fonction principale de la technique : réduire la tension entre l'homme et son milieu ;
- les objets techniques en eux-mêmes ne sont ni bons, ni mauvais ;
- nécessité d'une épistémologie : réflexion critique sur les conditions de possibilité et d'utilisation humaine des produits de la science et de la technique.

<u>Sujet 4:</u> Dans quel sens l'égalité entre les Hommes est-elle la condition et la fin de la démocratie ?

Tâches préparatoires :

Problème : Quel est le statut de l'égalité entre les Hommes dans la démocratie ?

Problématique :

- •L'égalité entre les Hommes est-elle pour la démocratie une condition de possibilité ou une de ses finalités ?
- •La démocratie peut-elle être conçue en dehors de cette égalité, condition de la liberté ?
- Existe-t-il d'autres principes qui puissent fonder la démocratie par-delà l'égalité et la liberté ? Autrement dit, l'égalité, et par ricochet la liberté, est-elle une condition suffisante à l'avènement de la démocratie ?

Les axes de réflexion

L'égalité comme condition de possibilité de la démocratie

- L'égalité ontologique entre les Hommes comme une remise en cause radicale de l'idée selon laquelle il existerait certains Hommes qui seraient nés pour gouverner et d'autres pour être gouvernés : une personne, une voix. La légitimité du pouvoir de l'élu trouve par conséquent son origine

dans le contrat, dans le consentement populaire ;

- Parce que les Hommes sont égaux, ils sont sur un même pied, personne n'est ni au-dessus des autres, ni en dessous des autres, d'où la liberté de tous. C'est cette liberté qui donne du prix et de la valeur au choix dans les élections : des choix libres, donc éclairés et conscients.

L'égalité comme fin ou but de la démocratie

- L'égalisation des chances à travers l'obligation et la gratuité scolaires vise à mettre tous les enfants dans les mêmes conditions d'apprentissage et d'éducation pour que in fine ils puissent tous développer les capacités enfouies en eux ;
- la neutralité ou le caractère impersonnel de la loi.

Les autres principes constitutifs de la démocratie

- la séparation des pouvoirs
- le multipartisme
- l'organisation régulière des élections libres
- la veille citoyenne
- etc.

<u>Sujet 5</u>: Recourir au langage, est-ce renoncer à la violence?

Tâches préparatoires :

Problème: Quel rapport existe-t-il entre langage et violence?

Problématique :

•Le langage, est-ce un antidote à l'immanence de la violence dans les re-

lations humaines?

• Toutes les violences ne sont-elles pas d'abord des violences verbales ou

des guerres de mots?

•Pourquoi toutes ces guerres verbales ou armées quand on sait qu'on fi-

nira par dialoguer ? Mais dans quelle mesure le dialogue peut-il être une

renonciation à la violence et une occasion de réconcilier les Hommes ?

Les axes de réflexion

► Le langage comme un antidote à la violence

- parce que moyen de communication, le langage permet la mise en

commun des idées, des sentiments, des énergies ;

- le dialogue comme fondement de la réconciliation entre lesommes :

ilsuppose au moins deux personnes qui se reconnaissent comme telles,

qui ont une confiance mutuelle, qui ont foi qu'elles vont se compren-

dre: reconnaissance mutuelle, respect mutuel, pacification des rela-

tions et in fine la paix entre les hommes.

67

- ▶ le langage comme l'incarnation de la violence : polysémie des mots, équivocité du langage, la signification culturelle des paralangages, la diversité des langues source de division des hommes et de repli identitaire, tous ces éléments sont sources d'incompréhensions et de violence
- ► l'immanence de la violence dans la nature, rend illusoire et vain le projet de renonciation à la violence.

Sujet 6 : l'histoire peut-elle être un instrument de notre liberté ?

Tâches préparatoires :

Problème : Que vaut l'histoire pour la liberté humaine ? Quelle est la place ou le rôle de l'Histoire dans la conquête de la liberté Humaine ?

Prolématique :

- parce que facteur d'instruction et d'inspiration, l'histoire peut-elle participer à la libération de l'homme, plus précisément à la liberté humaine ?
- l'histoire, de par les traumatismes qu'elle engendre et les nostalgies qu'elle génère peut-elle être une source d'aliénation pour les humains? Le poids du passé : conditionnement psychologique et pathologique de la mémoire sur le plan individuel ; conditionnement idéologique au plan collectif n'il pas un fardeau pour l'homme?
- par-delà l'histoire, les philosophies de l'histoire ne peuvent-elles pas donner du sens, sens comme direction et sens comme signification à l'existence humaine?

Axes de réflexion

- L'histoire comme facteur de la libération de l'homme
- Histoire, source d'instruction
- Histoire, source d'inspiration
- L'histoire comme facteur d'aliénation
- Histoire, source de nostalgie
- Histoire, source de traumatisme individuel et collectif (torture des so venirs amers ; des expériences comme prison pour les individus et les communaut
 - ▶ Philosophie de l'histoire comme moteur de l'histoire.

TABLES DES MATIERS

Titres	Pages
Préface	3
Généralités	5
La dissertation	6
Le commentaire philosophique	11
Epreuves	19
Corrigés des épreuves	28

